

VINGT ANS DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les émissions mondiales des six gaz à effet de serre (GES) ont augmenté de 80 % depuis 1970 et de 30 % depuis 1990. Le GIEC prévoit des scénarios de réchauffement global de + 1.8° C à + 6,4° C, à l'horizon 2100. Pour éviter des répercussions majeures sur la société humaine et les écosystèmes, l'augmentation doit être limitée à + 2° C. Il faut donc réduire les émissions, vite et fortement.

En Europe, les émissions territoriales de GES ont baissé de 19 % de 1990 à 2012. En France, la baisse, enclenchée à partir des années 2000, atteint - 13 % sur la même période. Mais l'empreinte carbone des Français a augmenté entre 1990 et 2007.

La réduction des GES rencontre de multiples enjeux. L'effort de réduction des GES appelle à des évolutions d'emplois, de qualification, d'organisation du travail. Dans une économie mondialisée, il peut pénaliser à court terme certains secteurs. La restauration des écosystèmes participe à la lutte contre le réchauffement global.

En 2005, la France s'est fixée l'objectif d'avoir divisé par quatre ses émissions de GES en 2050. Le CESE soutient cet objectif. Pour l'atteindre, une méthode est nécessaire. Elle est en cours de construction. Le Projet de loi sur la transition énergétique instaure une stratégie bas-carbone et la programmation de « budgets carbone » quinquennaux.

Tout le débat est désormais de savoir comment limiter l'augmentation de la température moyenne du globe à 2° C à l'horizon 2100.

La politique climatique, fortement liée à la politique énergétique, ne saurait s'y réduire, de la même manière qu'elle ne peut être restreinte au CO₂. Elle doit inclure les autres grands domaines d'émissions, non énergétiques.

Le cercle des acteurs impliqués s'est progressivement élargi. L'intérêt porté aux questions énergétiques, l'instauration d'instruments économiques incitatifs, mais aussi la dynamique internationale et la montée en puissance du dialogue environnemental, ont conduit la plupart des organisations de la société civile à se saisir de l'enjeu climatique.

La plupart des secteurs économiques sont désormais impliqués dans des démarches de lutte contre le changement climatique, chaque secteur constituant un gisement spécifique de réduction des émissions de GES.

Les collectivités territoriales se sont progressivement appropriées l'enjeu climatique. Depuis 2009, la massification des politiques locales et régionales de lutte contre le réchauffement climatique

a démarré. Elle permet une action pérenne et de proximité, nécessaire à l'évolution des comportements.

La société française doit dépasser le stade de la prise de conscience et renforcer ses capacités de réponse. L'accompagnement au changement apparaît donc comme une priorité.

Le réchauffement climatique redistribue les cartes. La France appartient au peloton de tête dans la réduction de ses émissions de GES. Dans la course mondiale de lutte contre le changement climatique, elle a intérêt à garder son leadership relatif.

La COP 21 est une occasion exceptionnelle pour dynamiser la politique de lutte contre le changement climatique en France, en veillant à pérenniser cette mobilisation au-delà de 2015.



Gaël Virlouvét

est président d'Ille-et-Vilaine Nature Environnement, administrateur de France Nature Environnement. Au CESE, il est membre de la section de l'environnement et de la section de l'économie et des finances. Il représente le CESE au comité pour l'économie verte.

Contact :

gael.virlouvet@lecese.fr
01 44 43 62 27

Les recommandations répondent à trois grandes ambitions : accompagner la société française vers la COP 21, susciter la participation de tous à la politique d'atténuation, encourager l'avènement d'une société bas-carbone.

ACCOMPAGNER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE VERS LA COP 21

- La priorité aujourd'hui est de débattre de la faisabilité de maintenir ou non l'augmentation de la température moyenne du globe en deçà de 2° C, et non de la responsabilité de l'homme dans le changement climatique. Le public a besoin d'une information fiable sur les enjeux climatiques, appuyée sur une base d'information de référence.
- La société française a besoin d'un cap et d'une confiance en l'avenir. Le gouvernement doit donc valoriser la capacité d'action collective face au changement climatique, en la situant dans une perspective européenne et mondiale.
- La perspective de la COP 21 doit permettre de rassembler et valoriser le savoir-faire français développé depuis vingt ans dans la lutte contre le changement climatique.
- Compte tenu de la concomitance des élections régionales avec la COP 21, le CESE encourage candidats et partis politiques à se saisir de l'enjeu climatique.

SUSCITER LA PARTICIPATION DE TOUS À LA POLITIQUE D'ATTÉNUATION

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'affaire de tous. Elle suppose de profondes évolutions qui reposent à la fois sur l'affirmation pérenne d'un cap politique et sur le mouvement d'un maximum d'acteurs.
- Le CESE invite le gouvernement à faire œuvre de pédagogie, en remplaçant constamment dans la perspective du facteur 4 en 2050, les avancées, mais aussi parfois les attermolements et les reculs, des décisions, nationales et internationales.
- Le CESE encourage la presse à poursuivre la médiatisation des enjeux climatiques. La complémentarité des niveaux d'intervention, du plus global au plus local, doit être mieux connue.
- Le CESE recommande de densifier le contenu « changement climatique » des programmes scolaires. Il invite à poursuivre et amplifier les campagnes de communication nationale sur le sujet.
- Le CESE préconise la dynamisation de la recherche française sur l'accompagnement au changement vers de moindres émissions de GES.
- Le CESE souhaite que le rôle d'animation des acteurs du territoire par les intercommunalités soit mieux formalisé. Les régions, en lien avec l'ADEME, doivent amplifier leur rôle d'animateur du réseau des collectivités.
- Le CESE recommande que les expérimentations territorialisées soient analysées pour construire un cadre d'incitation des pratiques quotidiennes de lutte contre le changement climatique.

ENCOURAGER L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ BAS-CARBONE

- Le CESE demande davantage de lisibilité dans la gouvernance de la politique nationale « climat ». Une instance de dialogue identifiée doit permettre ce suivi. Le CESE estime que la responsabilité interministérielle de la politique climatique incombe prioritairement au Premier ministre. Elle doit se traduire par une présentation annuelle de la politique climatique de la France devant le Parlement.
- Le CESE recommande à l'État un pilotage des budgets carbone lissant dans le temps l'effort à accomplir pour atteindre le facteur 4 en 2050. La décennie 2020-2030 doit connaître une accélération très nette de la diminution des émissions de GES.
- Le CESE estime qu'un travail spécifique doit s'ouvrir sur le lien entre climat et aménagement du territoire, sous trois aspects : l'usage des terres, l'aménagement industriel de la France, l'urbanisme.
- Le CESE appelle le gouvernement à dépasser la première étape de la Conférence environnementale 2014 et à lancer un « Grenelle de la mobilité et du transport ».
- Le CESE estime que la direction à suivre est celle d'une responsabilité croissante des territoires dans les émissions de GES. Il faut clarifier le rôle des politiques territoriales climatiques dans la Stratégie nationale bas carbone.
- Le CESE encourage enfin la France à être offensive dans la course mondiale contre le changement climatique : en valorisant les solutions développées ici, et en instaurant une veille sur les solutions développées à l'étranger.